

Accueillir son enfant ou l'enfant d'une collègue en multi-accueil

Quand la professionnelle accueille son propre enfant ou le confie à des collègues de la même structure d'accueil, elle ne juge pas toujours les difficultés qu'il y a à accorder la posture maternelle et la posture professionnelle. De même, il faudra que l'enfant comprenne les différentes attitudes de sa mère selon le lieu où tous deux se trouvent.

© 2013 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés

Mots clés - ambivalence ; culpabilité ; équipe ; juste distance ; mission parentale ; posture professionnelle

Isabelle LELOUVIER
HAMELIN
Psychologue clinicienne,
formatrice petite enfance

30, rue Marcelin-Berthelot,
33200 Bordeaux, France

Accueillir un enfant en crèche est aujourd'hui une activité professionnelle à part entière. Il s'agit d'un ensemble de postures professionnelles reposant sur des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être centrés sur l'enfant et ses parents. L'objectif est d'accueillir des enfants au sein d'une collectivité en leur garantissant un environnement et une relation de qualité respectant l'individualité de chacun ainsi que le projet éducatif parental. Il s'agit aussi d'un travail d'équipe fondé sur un ensemble de valeurs qui font consensus sur l'accueil des parents et de leur enfant.

Mission parentale et posture professionnelle

Depuis quelques décennies, des crèches parentales existent. La question de l'accueil des enfants en collectivité par leurs propres parents s'est posée et celui-ci a été rendu possible malgré des inconvénients. Pourtant, pour avoir reçu en consultation des adultes dont les parents étaient professeurs ou assistantes maternelles, et avoir entendu les plaintes liées à cette situation passée, il paraît intéressant de se poser la question de la place du parent/professionnel qui accueille son propre enfant.

La qualité relationnelle proposée à l'enfant par le parent repose sur le postulat que le très jeune enfant a

besoin de sécurité interne pour se développer de façon harmonieuse et qu'il est fondamentalement dépendant de l'adulte avec qui il construit une relation affective au fil du temps. Il s'agit là d'une relation éminemment subjective faite de projections et d'interprétations maternelles nécessaires à la construction de ce lien (Donald W. Winnicott d'ailleurs parlait de « *folie maternelle* » [1]).

Le parent devient de fait parent avec son premier enfant. Son histoire personnelle, ses représentations plus ou moins conscientes, ses critères, ses valeurs orientent sa façon de d'élever son enfant. Il faut d'ailleurs que les deux parents s'accordent pour harmoniser leurs conduites éducatives.

La professionnelle, elle, a bénéficié d'une formation professionnelle qualifiante. Elle prend appui sur un référentiel de base, comme le projet d'établissement de sa structure d'accueil. Cette formation garantit une posture commune à tous les intervenants et une bonne distance. Elle permet d'éviter les contre-attitudes liées à la dimension émotionnelle subjective propre à toute interaction humaine – la dimension relationnelle affective restant du domaine privé familial. Cela n'est possible pour la professionnelle que si la posture attendue est clairement définie dans le projet d'établissement qui sert de référence fondamentale à toutes.

Accueillir son enfant en crèche en tant que professionnelle

Lorsque la professionnelle devient accueillante de son propre enfant au sein d'une structure d'accueil, comment se positionne-t-elle vis-à-vis de lui et au sein d'un groupe ? Ne doit-elle pas inhiber certaines attitudes affectueuses puisque la posture professionnelle exige qu'elle maintienne une certaine distance entre elle et les enfants ? De son côté, comment l'enfant va-t-il supporter cette situation sans en être affecté ?

Du point de vue de l'adulte

On sait combien l'attitude juste est déjà délicate à trouver pour la plupart des professionnelles alors que ce ne sont pas leurs propres enfants. C'est un travail de longue haleine que d'y parvenir et de l'intégrer dans un comportement habituel collectif en crèche, comme l'a montré le travail effectué à Lóczy et qui a fait ses preuves [2]. Le subjectif, c'est ce qui échappe, on ne s'en rend pas compte d'emblée. Il faut faire un travail sur soi de réflexivité pour apprendre à reconnaître ses comportements, prendre du recul, se remettre en question et gérer ses émotions.

♦ **L'enfant, lorsqu'il arrive en crèche, doit se séparer de sa mère.** La mère doit elle aussi faire

Adresse e-mail :
lelouvierhamelin@gmail.com
(I. Lelouvier)

ce travail de séparation/individuation avec son enfant dans les mois qui suivent la naissance. L'enfant apprend à vivre sans elle, progressivement, pour mieux la retrouver et ainsi développer dans cet espace d'absence et de manque tout un univers psychique source d'individuation et d'autonomie. Ce processus de séparation nécessite du temps. Il est complexe, contradictoire, et empreint d'ambivalence de la part des deux partenaires de la relation.

◆ **La mère qui confie son enfant en crèche n'échappe pas, de près ou de loin, au sentiment de culpabilité,**

tiraillée entre la nécessité de reprendre le travail et l'envie de rester avec son enfant. En tant que professionnelle, elle ne peut s'en occuper autant qu'elle le souhaiterait. Comment, par exemple, va-t-elle le nommer ? « *Mon chéri* », « *mon cœur* » ? Non, pas de surnom, il est préférable d'appeler les enfants par leur prénom. Pas de bisou non plus, par souci de bonne distance affective aussi et d'équité vis-à-vis des autres. Comment ne pas imaginer que cette mère/professionnelle n'échappe pas à un sentiment de frustration voire de culpabilité : « *mon enfant est là et je ne peux même pas le consoler, comme je le ferais par ailleurs* », pense-t-elle. Ce sentiment de culpabilité maternelle ne risque-t-il pas d'être source de mal-être et de tension chez la professionnelle ? Par ailleurs, une mère/accueillante n'a-t-elle pas tendance, plus ou moins consciemment, à vouloir se retrouver avec son enfant de temps en temps ? Le risque est grand alors de voir surgir des tensions au sein d'une équipe dont l'objectif est de parvenir à adopter des attitudes justes et équitables envers tous les enfants. Ce genre de tensions est par exemple observable lorsque certaines professionnelles ne se rendent pas compte qu'elles ont des "préférés" dans le groupe.

◆ **Elle doit, bien plus que les autres, brider sa spontanéité et de ne pas montrer ce qui la lie à son enfant :** gestes, mimiques, mots, intonations. Ce lien est d'autant plus particulier qu'il repose également sur l'histoire et l'enfance de la mère. Comment la mère trouve-t-elle un équilibre entre son projet éducatif parental et le projet professionnel auquel elle adhère sur des questions de règles et de limites à l'âge de l'apprentissage de la socialisation ? Des tensions liées à des

La mère peut se sentir, vis-à-vis de ses collègues, responsable voire coupable des écarts de son enfant

points de vue différents peuvent être source de conflit pour la mère/professionnelle et les membres de son équipe.

Du point de vue de l'enfant

L'attitude de la mère professionnelle risque d'être difficile à supporter pour un enfant. Il doit adapter son comportement à sa propre mère en fonction du lieu. Et si sa mère ne se comporte pas comme d'habitude, l'enfant peut réagir et faire en sorte d'essayer de déclencher ce comportement attendu qu'il connaît à la maison : « *à la maison, elle dit "mon chéri" mais pas ici* ». Les expériences américaines de « *still face* » ont montré combien l'enfant est sensible très précocement aux attitudes maternelles qui font partie de son environnement sécurisant [3].

◆ **Le très jeune enfant, en pleine phase de construction du lien affectif,** est dépendant affectivement de son « *care giver* » qu'est la mère. Immature sur le plan du développement, l'enfant apprend à se séparer de ses parents, la mère en particulier, si c'est elle qui s'est surtout occupée de lui lors des premiers mois de sa vie, comme c'est encore majoritairement le cas. Cette présence maternelle

« *non disponible* » pour lui peut-elle être, à cet âge-là, source d'insécurité pour l'enfant ?

◆ **L'enfant manifeste, au cours de ce processus de séparation pourtant à l'origine de son individuation, des comportements de détresse.** Ceux-ci ont été mis en évidence par le psychiatre anglais John Bowlby [4]. Ces manifestations signent son immaturité affective et sa difficulté à supporter cette mise à distance trop précoce. S'il la voit s'occuper d'autres enfants et ne pas répondre à ses besoins comme à la maison, ceci ne risque-t-il pas de provoquer des tensions de part et d'autre, chez les enfants et chez les adultes, et

donc des comportements de rivalité plus ou moins conscients ? Même si la mère accompagne ses comportements de mots, cela suffira-t-il au jeune enfant pour s'adapter confortablement à la situation ?

Le parent qui confie son enfant aux collègues

Lors des réunions de parents ou de consultations avec les parents, il est habituel de les entendre évoquer leur crainte du jugement de valeur de la part des professionnelles.

◆ **Le parent est fragile dans sa fonction parentale naissante, surtout avec le premier enfant.** Il est sensible aux regards des autres adultes. Pas toujours sûr de lui, il se confronte au regard de professionnelles qui, elles, sont supposées savoir. Que vont-elles penser d'elle si son enfant n'a pas un développement "normal", s'il mord ou ne dort pas à la sieste ? La mère peut se sentir, vis-à-vis de ses collègues, responsable voire coupable des écarts de son enfant par rapport à la représentation de normalité que les professionnelles lui renvoient. Les collègues ne s'attendent-elles pas, de leur côté, à ce que cette mère, leur collègue, soit d'autant plus irréprochable qu'elle détient un



© Micromonkey/Fotolia.com

Le tout-petit qui voit sa mère sur son lieu de travail doit s'adapter à ses attitudes différentes de celles de la maison.

savoir professionnel ? La mère, elle, peut ressentir de la culpabilité à déranger ses collègues : « il n'a pas dormi à la sieste, ça a réveillé les autres », pense l'une ; « à cause de mon enfant, la sieste a été perturbée », analyse l'autre.

◆ **Les professionnelles accueillantes elles-mêmes peuvent avoir tendance, plus ou moins consciemment, à attendre de cette collègue** qu'elle fasse par solidarité tout ce qu'il faut pour que cet enfant ne leur pose pas de problème : « on me répète tous les jours qu'il ne dort pas à la sieste, qu'est-ce que je peux faire ? », se

plaint la mère désemparée et culpabilisée, « je devrais savoir, sinon elles ne le répéteraient pas ainsi tous les soirs... », explique une auxiliaire qui confie son enfant à une autre équipe de sa crèche.

◆ **À quoi tient cette insistance de la part des collègues, qui en oublient d'être rassurantes pour leur associée/mère ?** « Même pas capable de faire dormir son enfant à la crèche, alors qu'elle est professionnelle ! » peuvent-elles penser. Ne serait-ce pas là l'une des manifestations inconscientes de rivalité qui existe au sein d'une équipe. Cette situation ne renforcerait-elle

pas l'idéalisation de l'enfant accueilli.

Conclusion

Accueillir son propre enfant à la crèche ou le confier à des collègues se révèle plutôt inconfortable, et pour la mère et pour l'enfant. On ne peut accueillir son enfant à la crèche comme à la maison. Il n'est pas toujours facile de trouver la solution idéale. À défaut d'éviter les situations trop complexes, il est au moins indispensable d'être conscient des complications liées au fait de s'occuper de son propre enfant sur son terrain professionnel (les assistantes maternelles ne le savent que trop). Des confusions de place sont inévitables, tant il paraît impossible de se contrôler en permanence en matière d'émotions. Même si accueillir son propre enfant sur son lieu de travail apparaît comme une solution de compromis, il est préférable de choisir un autre mode d'accueil, de faire un choix plus clair et d'éviter les tensions plus ou moins conscientes liées à cette situation ambiguë. Il est évident que seul un tiers, la directrice de crèche par exemple, peut aider la professionnelle à faire ce choix moins complexe de confier son enfant à des professionnelles neutres, dans une autre structure, afin qu'elle puisse bien se positionner dans le registre parental d'une part et professionnel d'autre part.

À moins d'intégrer cette variable parentale dans le projet éducatif et d'en faire un travail de réflexion de l'équipe. Et n'oublions pas que confronté au principe de réalité, l'enfant a la capacité de s'adapter si l'on répond pour l'essentiel à ses besoins fondamentaux en particulier en matière de sécurité interne et si toute modification de son environnement est associée à une parole chargée de sens. ▶

Références

- [1] Winnicott DW. De la pédiatrie à la psychanalyse [1956]. Paris: Payot; 1975.
- [2] David M, Appell A. Lóczy ou le maternage insolite. Toulouse: Érès; 2008.
- [3] Tronik E, Alsh H, Adamson I, Wise S, Brazelton T. The infant response to entrapment between contradictory messages in face-to-face interaction. Journal of American Academy of Child Psychiatry 1978;17:1-13.
- [4] Bowlby J. Attachement et perte [1969]. Paris: PUF; 2002.

Déclaration d'intérêts
L'auteur déclare ne pas avoir de conflits d'intérêts en relation avec cet article.